



Municipalité de Saint-Boniface

## **RAPPORT DU MAIRE**

### **Sur le rapport financier et le rapport du vérificateur externe**

Citoyennes et Citoyens de Saint-Boniface,

Comme à chaque année, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Selon le rapport sans réserve de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., vérificateurs (auditeurs) externes de la municipalité pour l'exercice financier 2017, un excédent de fonctionnement de 15 936 \$ a été dégagé tel qu'exposé dans le tableau ci-bas :

<b>Activités de fonctionnement</b>			
<b><u>Éléments de la conciliation à des fins fiscales des activités de fonctionnement</u></b>	<b><u>BUDGET 2017</u></b>	<b><u>RÉALISATIONS 2017</u></b>	<b><u>RÉALISATIONS 2016</u></b>
Recettes de fonctionnement	5 343 958 \$	<b>5 611 934 \$</b>	5 349 900 \$
Dépenses de fonctionnement	(4 731 484) \$	<b>(4 833 124) \$</b>	(4 582 200) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(612 474) \$	<b>(762 874) \$</b>	(704 937) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0 \$	<b>15 936 \$</b>	62 763 \$

Au cours de l'année financière 2017, des investissements majeurs ont été réalisés au niveau de l'asphaltage des routes de catégories locale 1 et 2 qui étaient admissibles à des programmes de subventions du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à des taux d'aide financière variant de 50 à 75%.

La Municipalité a également procédé à la réfection des infrastructures des rues Bellemare, Fiset et Saint-Prosper grâce à la contribution financière d'environ 83% du projet de la part des Gouvernements du Québec et du Canada via le programme de subvention FEPTU.

Cette dernière subvention a également permis de poursuivre la réalisation des étapes préliminaires du projet d'assainissement des eaux usées dont la réalisation est attendue pour 2018.

Ces investissements à long terme et d'autres acquisitions de moindre ampleur ont fait varier à la hausse la valeur nette des actifs et immobilisations de la Municipalité et la part municipale des projets aura inévitablement un impact sur les emprunts à long terme tel



Municipalité de Saint-Boniface

que le démontre le tableau ci-bas aussi composé d'éléments extraits de rapport financier audité 2017 :

<b>Activités d'investissement et situation financière au 31 décembre 2017</b>		
<b>2017</b>		<b>2016</b>
<b>5 901 916 \$</b>	Investissements en immobilisations	395 569 \$
<b>5 779 500 \$</b>	Dette émise	6 371 500 \$
1 934 497 \$	Portion assumée par le Gouvernement du Québec	2 149 821 \$
3 845 003 \$	Portion assumée par les citoyens de Saint-Boniface	4 221 679 \$
<b>1 929 341 \$</b>	Financement des investissements en cours	224 475 \$
<b>1 089 250 \$</b>	Quote-part dette MRC (non consolidé)	1 167 040 \$
<b>315 921 \$</b>	Excédent accumulé non affecté	361 837 \$
<b>19 735 191 \$</b>	Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14 627 524 \$

Pour de plus amples informations sur la rémunération des élus et la situation financière, je vous invite à consulter le rapport financier 2017 ou sa version abrégée le Sommaire de l'information financière qui figureront tout deux sur le site Internet de la Municipalité.

Je vous souhaite à tous un bel été.

---

Pierre Desaulniers  
Maire de Saint-Boniface